



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



communauté de communes



APPEL A PROJET

RÉSIDENCE DE TERRITOIRE

Communauté de communes du Quercy Blanc (46)

2021-2022

« *Habitantes, habitants* »

- 1- Présentation du territoire
- 2- Les partenaires
- 3- Présentation de l'association-opératrice Lézard de la rue
- 4- Objectifs de la Résidence de Territoire
- 5- Méthodologie
- 6- Champs artistiques et thématique
- 7- Organisation de la Résidence
- 8- Dossier de candidature

1/ Présentation du territoire

La Communauté de communes du Quercy Blanc est située dans le sud du département du Lot.

Elle est peuplée de 7 733 habitants (chiffre INSEE 2018), et est composée de 10 communes dont deux communes principales : Montcuq-en-Quercy-Blanc (1739 ha) et Castelnau-Montratier-Sainte Alauzie (1856 ha).

Il y a dans chacun de ces deux bourgs tous les commerces et services, un marché dominical, une crèche, des écoles maternelles et primaires, un collège, un EHPAD, une médiathèque...

La communauté de communes du Quercy Blanc est un territoire rural et agricole (18,6 ha/km²) avec une population majoritairement retraitée.

Ce territoire offre une nature préservée, faite de collines et de plateaux calcaires, parcourue par des sentiers de randonnées, et est traversé de part en part par le GR65, Chemin de Compostelle.

Outre la nature qui est un atout précieux pour les nombreux touristes et locaux, le Quercy Blanc est riche d'un patrimoine bâti d'exception chargé d'Histoire.

Sur le plan scolaire, le territoire comporte 11 établissements :

- Pour le primaire : Bagat-en-Quercy, Montcuq élémentaire et maternelle, Pern, Castelnau-Montratier élémentaire et maternelle, Flaugnac, L'hospitalet et Saint-Paul de Loubressac
- Pour le secondaire : Montcuq et Castelnau-Montratier.

On notera aussi l'existence d'une MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social) à Montcuq qui accueille des enfants et adolescents en grande difficulté sociale et familiale et des mineurs étrangers isolés, et à Castelnau-Montratier, une (MAS) Maison d'accueil spécialisée est dédiée aux personnes souffrant de maladies psycho-déficientes, d'autisme ou de troubles envahissants du développement et de maladies rares neuro-dégénératives.

Dès sa création, la Communauté de communes du Quercy Blanc s'est dotée de la compétence optionnelle culturelle, définie par :

- La lecture publique
- L'accompagnement de projets culturels dont l'intérêt est communautaire.

Avec cette compétence, elle souhaite valoriser les deux médiathèques du Quercy Blanc en tant que lieux publics d'échanges et de divertissement culturel.

Sur le plan associatif, il existe de nombreuses associations dans la Communauté de Communes du Quercy Blanc.

2/ Les Partenaires

Porteur de projet : Communauté de communes du Quercy Blanc avec l'appui de la DRAC Occitanie

Opérateur culturel : Association « Lézard de la Rue »

Partenaires associés : Lot Arts Vivants - DSDEN

3/ Présentation de l'association « Lézard de la rue »

Créée en 2007, l'association Lézard de la Rue organise depuis 2009 en septembre le festival « La Rue des Enfants » à Montcuq.

Festival à destination des familles, sa programmation pluridisciplinaire se veut éclectique et exigeante. Ce sont chaque année près de 3.000 spectateurs qui viennent y découvrir une vingtaine de compagnies françaises et européennes.

En prolongement naturel de l'action du festival, l'association accueille des compagnies en résidence et a ouvert en 2019 un centre de résidence artistique (le CRAB) dans une ancienne école. Ce lieu est destiné à accueillir des compagnies pour des résidences de travail. Il pourra être utilisé comme lieu ressource par l'équipe artistique sélectionnée pour la Résidence de Territoire.

Depuis 2 ans, une saison estivale de spectacles hebdomadaires à destination des familles est également organisée chaque vendredi à Belmontet, c'est "Un été au CRAB" qui réunit petits et grands autour d'un repas suivi de spectacles dans la cour de l'ancienne école du petit bourg.

« Lézard de la rue » propose aussi des ateliers théâtre à destination des publics enfants, adolescents et adultes à Montcuq et Castelnau-Montratier.

L'association « Lézard la rue » est constituée d'une équipe de bénévoles dynamiques et d'un salarié à mi-temps, qui sauront accompagner les artistes en résidence dans leur découverte du territoire et de ses habitants.

4/ Objectifs de la Résidence de Territoire

- Aller à la rencontre des habitants, se nourrir de ces rencontres
- Créer des opportunités pour permettre des rencontres entre les habitants (jeunes/ personnes âgées, anciens et nouveaux habitants, ...)
- Faire vivre artistiquement des lieux non dédiés aux arts
- Créer des rencontres imprévisibles entre artistes et public, des interventions artistiques non annoncées
- Trouver des biais, des leviers pour amener progressivement des gens nouveaux vers les lieux culturels et artistiques du territoire
- Participer à développer la dynamique culturelle de territoire

5/ Méthodologie attendue (ou « Comment nous voyons la Résidence de Territoire »)

- **La rencontre**

Être en résidence de territoire, c'est aller à la rencontre d'un territoire, se laisser traverser par lui et se nourrir de la rencontre avec ses habitants.

Les artistes en résidence ne sont pas obligés de se mettre en lien avec toutes les associations du territoire car ceci est chronophage et il est très important de toucher également les habitants qui ne font partie d'aucune structure.

La rencontre avec les élèves de quelques classes prend également du temps mais elle permet de toucher une population variée.

Il est important pour les artistes en résidence de rencontrer quelques personnes-ressources qui peuvent les aiguiller vers des lieux ou des personnes en fonction de la thématique abordée.

- **L'espace public**

Les artistes en résidence devront « habiter » le territoire (aller à la boulangerie, au café, au terrain de pétanque par exemple...) et être présents et visibles dans l'espace public.

- **Les actions**

Les propositions seront variées, dans des lieux divers (lieux de culture, structures, lieux privés, espace public, lieux non dédiés aux arts...) mêlant des populations différentes. Certaines actions peuvent durer, d'autres être courtes et plus spontanées.

Les médiathèques se définissent, lors des résidences, comme des lieux de rencontre, d'échange, de création et non seulement comme des lieux de lecture.

- **Le type de résidence**

La résidence de territoire n'est pas une résidence de création. Elle doit être un projet collaboratif et non uniquement participatif. Les habitants co-construisent avec l'équipe artistique.

- **Restitutions**

Les rencontres, le partage avec les habitants et leurs créations, leurs paroles, sont restitués au territoire dans une création finale ou lors de créations multiples qui peuvent se faire tout au long de la résidence. Les habitants ne participent pas forcément à la restitution.

Une exigence artistique des restitutions est indispensable.

6/ Champs artistique et thématique

Les artistes en résidence partiront à la rencontre de notre territoire et travailleront sur la thématique :
« **Habitantes, habitants** »

Les champs artistiques explorés seront : Théâtre, arts de la marionnette, danse, musique, chanson,...

7/ Organisation de la Résidence

La résidence démarrera au mois de décembre 2021 et se terminera au mois de mai 2022 à raison de 10 jours par mois.

Une adaptation de ce calendrier sera possible en fonction des disponibilités des artistes en résidence.

L'équipe artistique aura le choix de ses modes d'interventions et de la population touchée. Elle devra néanmoins porter une attention particulière au public enfants et jeunes et aux habitants les plus éloignés des œuvres artistiques.

Elle devra prévoir, à minima, 6h d'interventions dans 4 classes primaires et dans les collèges de la communauté de communes.

Un budget de 15 000 € TTC sera attribuée à l'équipe artistique.

Cette somme comprend les salaires, les frais de repas, les frais de transports, les frais techniques et autres frais liés à la résidence. L'équipe doit être autonome pour ses déplacements sur le territoire.

L'association « Léopard de la rue » prendra en charge les frais d'hébergement, l'accompagnement des artistes sur le territoire et les frais de communication.

8/ Dossier de candidature

Une seule équipe artistique sera sélectionnée.

Pour tout renseignement, contactez l'association « Léopard de la Rue » :
Frédéric Plicque (frederic.plicque@laruedesenfants.org / 07 68 32 96 76)

Transmission des candidatures avant vendredi le 19 novembre 2021 à :

Léopard de la Rue

Mairie

Place des Consuls

46800 Montcuq-en-Quercy-Blanc

Ou par courriel : frederic.plicque@laruedesenfants.org

Un comité de pilotage comprenant l'association Léopard de la Rue, la Communauté de communes du Quercy Blanc et ses médiathèques, la Drac Occitanie et Lot Arts Vivants sera en charge d'apprécier les candidatures.

Le dossier comprend :

1/ Le dossier de candidature ci-joint

2/ Un dossier de présentation de votre structure ou compagnie

3/ Les CV de chaque artiste associé